



Val-de-marne

Point d'information sur la grippe H1N1

du 06/08/2009

MM PRIEURE (DSF) et LE BOUR (TG) nous ont présenté le dispositif national et local.

La France est toujours en alerte 5A.

La procédure « pandémie » au **niveau national** prévoit sur 5 points :

1. Une cellule de crise interministérielle qui diffuse un bulletin quotidien à tous « les n°1 » des Ministères et Administrations.
2. Un dispositif Ministériel de « crise »
3. Un plan de continuité d'activité (PCA) en cas de passage aux niveaux supérieurs d'alerte (5B et 6)
4. Une commande massive de masques
5. Une cellule de continuité économique 5B/6 composée :
 - d'un comité de pilotage avec les Directeurs de Bercy
 - de sous cellules sectorielles (dépenses, économiques, RH etc...)

Au niveau local

1 - L'élaboration des plans locaux de continuité de l'activité économique et de lutte contre la pandémie est en cours, ce plan concerne la phase 6 (niveau d'alerte maximal)

Les directeurs locaux sont chargés de préparer un plan local concernant les missions identifiées comme prioritaires et les emplois nécessaires.

Ils seront amenés à présenter un point d'actualité aux représentants locaux du personnel dans le cadre des instances paritaires locales compétentes.

2 – Un annuaire des personnels à contacter est mis en place

Le recensement sera effectué par les chefs de services. Ils emploieront les données à leurs dispositions sans sollicitation des agents.

3 - Des masques de protection ont été livrés

Afin de protéger les personnels les plus exposés en phase 5B et 6, une première dotation en masques a été effectuée (10 000). Elle sera prochainement complétée. Une dotation de 3 à 4 masques par agent par jour est prévue.

4 - L'information des agents :

Diffusion d'une affiche "Grippe A - A savoir, A faire" , informations sur les sites intranet DSF et TG.

Une affiche élaborée en concertation avec le médecin de prévention coordonnateur national et la DPAEP a été diffusée à l'ensemble des services afin d'assurer l'information des agents.

5 – Restauration

Une restauration sera assurée sur tous les sites, quel que soit le niveau d'alerte.

6 – Nettoyage des locaux

Un nettoyage approfondi du bureau de l'agent touché par la grippe ainsi que celle d'une zone déterminée au cas par cas selon les déplacements effectués par l'agent sera assuré. Prochainement, un nettoyage approfondi des sanitaires aura lieu.

7 – Correspondants pandémie

Il s'agit au niveau départemental de MM. LEBOURG et M. FLAMME pour l'ex-DGCP et de MM. COUSIN et FIZET pour l'ex-DGI. Dans chaque poste, le chef de poste et un adjoint feront office de correspondants.